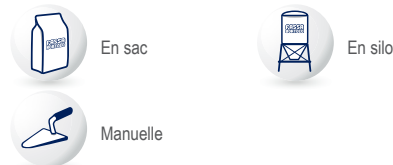




## MP 220

## FICHE TECHNIQUE

Mortier-ciment à haute résistance, pour maçonnerie



### Composition

MP 220 est un mortier sec pré-mélangé à base de ciment Portland, de sables classés et d'adjuvants spécifiques qui en améliorent la maniabilité et l'adhérence.

### Conditionnement

- En vrac en silo
- Sacs spéciaux avec protection contre l'humidité d'env. 25 kg

### Domaine d'utilisation

MP 220 est utilisé comme mortier pour maçonneries en briques, en blocs de béton, etc. où on recherche une résistance mécanique élevée.

### Mise en œuvre

Ajouter 17 à 19 % d'eau propre et mélanger avec un agitateur horizontal ou, pour des petites quantités, à la main avec un agitateur mécanique. Le temps de mélange ne doit pas dépasser 3 minutes. MP 220 en vrac se mélange à l'aide d'un mélangeur horizontal connecté directement au silo dans le cas d'un écoulement gravitaire ou bien, dans le cas d'un silo sous pression et un système de transport, avec un mélangeur adapté. La gâchée doit être appliquée dans les 2 heures.

### Recommandations

- Produit pour usage professionnel.
  - Le produit frais doit être protégé du gel et d'un séchage trop rapide. Une température de +5 °C est conseillée comme valeur minimale pour l'application. En dessous de cette valeur, la prise serait excessivement retardée et en dessous de 0 °C le mortier frais ou pas encore complètement durci serait exposé à l'action de désagrégation du gel.
- MP 220 doit être utilisé tel quel sans ajout d'autres produits.**

### Conservation

Conserver au sec pendant une période maximale de 12 mois à compter de la date marquée sur l'emballage. Une fois le produit périmé, il doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

### Qualité

MP 220 est soumis à un contrôle minutieux et constant dans nos laboratoires. Les matières premières utilisées sont rigoureusement sélectionnées et contrôlées.



<b>Données techniques</b>	
Masse volumique de la poudre	env. 1.500 kg/m <sup>3</sup>
Granulométrie	< 3 mm
Eau de gâchage	17÷19%
Rendement	env. 17 q de mortier sec pour obtenir 1.000 l de mortier mouillé (avec 1 sac de 25 kg on obtient env. 14,5 l de mortier mouillé)
Masse volumique du mortier durci (EN 1015-10)	env. 2000 kg/m <sup>3</sup>
Résistance à la flexion après 28 jours (EN 1015-11)	> 5 N/mm <sup>2</sup>
Résistance à la compression après 28 jours (EN 1015-11)	> 20 N/mm <sup>2</sup>
Module d'élasticité après 28 jours	env. 20.000 N/mm <sup>2</sup>
Facteur de résistance à la diffusion de la vapeur d'eau (EN 1745)	$\mu = 15/35$ (valeur tabulée)
Conforme à la norme EN 998-2	M20

<b>Protocoles et certifications de développement</b>	
Classification GEV	GEV EMICODE EC 1 <sup>Plus</sup> - très faibles émissions

Les données fournies correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire ; ces valeurs peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre sur le chantier. L'utilisateur doit dans tous les cas vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des règles techniques en vigueur, en assumant toutes les responsabilités découlant de son utilisation. L'entreprise Fassa se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans aucun préavis.

Les spécifications techniques concernant l'utilisation des produits Fassa Bortolo dans le domaine structurel ou de la lutte contre l'incendie n'ont un caractère officiel que si elles sont fournies par les services «Assistance technique» et «Recherche, Développement et Système Qualité» de Fassa Bortolo. En cas de besoin, veuillez contacter le service d'assistance technique de référence pour votre pays : (IT: [area.tecnica@fassabortolo.com](mailto:area.tecnica@fassabortolo.com), ES: [asistencia.tecnica@fassabortolo.com](mailto:asistencia.tecnica@fassabortolo.com), PT: [assistencia.tecnica@fassabortolo.com](mailto:assistencia.tecnica@fassabortolo.com), FR: [bureau.technique@fassabortolo.fr](mailto:bureau.technique@fassabortolo.fr), UK: [technical.assistance@fassabortolo.com](mailto:technical.assistance@fassabortolo.com)).

Il convient de rappeler que pour les produits susmentionnés, une évaluation par le professionnel en charge est nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.